

que pour le chauffage. On a donc lieu de trouver notre situation déplorable pour le présent, effrayante pour l'avenir, et de se demander s'il n'y a pas un moyen d'y remédier.

Ce moyen, grâce à l'initiative d'hommes profondément dévoués aux intérêts agricoles de notre pays, est tout trouvé par l'établissement d'une "association forestière" destinée à répandre dans nos campagnes, par tous les moyens possibles, la connaissance et le goût de la sylviculture, qui sera une source de richesse et de prospérité pour notre pays.

Mais pour arriver au succès, il ne suffit pas que de la bonne volonté et l'exemple des hommes de cœur et de dévouement; mais il faut aussi le concours réel et constant de ceux qui devront profiter de ce beau mouvement: les cultivateurs. C'est pourquoi, l'Hon. M. H. G. Joly, président de "l'association forestière," leur fait un appel chaleureux qui aura son écho chez ceux qui ont à cœur leurs propres intérêts.

Pour notre part, comme journaliste agricole, nous avons promis notre bien faible concours à cette association dont nous pourrions plus tard apprécier le mérite par les nombreux services qu'elle aura rendus à notre pays. Voici comment l'Hon. M. Joly a accueilli l'offre de service que nous faisons aux directeurs de cette association:

"C'est une grande satisfaction pour moi d'apprendre que vous sympathisez si largement avec l'œuvre de l'association forestière, et que vous nous promettez votre concours le plus énergique.

"Vous appréciez trop bien l'importance de cette question, pour que j'y revienne maintenant; mais soyez certain que vous rendrez de grands services en attirant l'attention sur la sylviculture, comme vous avez si bien réussi à le faire pour l'agriculture....."

Cet appel de la part d'un agronome aussi distingué est non seulement un précieux encouragement à nos bien faibles travaux, mais il nous dicte le devoir que nous avons à remplir comme journaliste agricole: c'est-à-dire, de ne pas rester indifférent à tout ce qui peut, de loin comme de près, contribuer au progrès agricole.

Nous sommes heureux de voir associé à ce beau mouvement l'Hon. Commissaire de Terres de la Couronne, M. W. W. Lynch, auquel sont confiés le soin et la garde de belles et nombreuses forêts qui pourraient augmenter en valeur, si nous nous attachions à mettre en pratique les recommandations qui nous sont faites en suivant les règlements pour la bonne régie et l'entretien de ces forêts assises pour la plupart sur de bons sols. C'est aux agents des terres et aux gardes forestiers d'être d'une scrupuleuse exactitude quant à faire exécuter les règlements qui régissent nos forêts.

En effet, il est difficile, en parcourant les forêts du domaine de la Couronne, ou les bois des particuliers, de ne pas être, le plus souvent, frappé du triste état dans lequel ils se trouvent, au point de vue de l'accroissement des bois et de leur entretien; la coupe des bois est faite sans discernement et avec la plus grande imprévoyance. On est aussi frappé du triste spectacle que présentent un grand nombre d'arbres, dont les troncs couverts de plaies béantes, de bosses, de tronçons de branches mortes, accusent une désastreuse incurie et des pratiques plus désastreuses encore. Nous devons cultiver nos forêts, comme nous

cultivons nos terres arables et nos jardins; en agissant ainsi, nous ferons plus que tripler la valeur de nos forêts, de nos sucreries susceptibles aussi de nous accorder de grands profits et de nous payer largement de nos travaux: dussions-nous pour cela consacrer les bras dont on dispose sur une ferme, pendant une journée, même plusieurs journées dans l'année, à l'élagage des bois.

Nous pourrions citer plusieurs exemples à l'appui de ce que nous avançons, et nous en mentionnerons un qui est à notre connaissance personnelle. Un cultivateur de Ste Hélène de Kamouraska achetait, il y a une dizaine d'années, une érablière située à un mille à peu près de sa résidence, qu'il paya \$200. Pendant deux années, et à plusieurs reprises différentes, il fit faire des travaux d'élagage et d'éclaircissement, qu'il surveillait lui-même; à ce point, que plusieurs de ses amis, qu'il pouvait accuser d'ignorance, se moquaient de lui, parce qu'il faisait des dépenses qui leur paraissaient extravagantes. Cette érablière, pour n'être pas la plus considérable, est aujourd'hui la mieux tenue que l'on puisse rencontrer, et elle lui donne, toute dépense payée, un revenu annuel dépassant cent piastres, par la fabrication du sucre d'érable pour lequel il obtient, depuis plusieurs années, le premier prix à l'exposition agricole du comté de Kamouraska. Il vend ce sucre 12 à 14 cts la livre, et l'on se le dispute à ce prix. Nous ne croyons pas qu'il vendrait cette érablière aujourd'hui, au prix de \$800. C'est assurément de l'argent bien placé, et il n'a pas à regretter les travaux qu'il y a fait faire et qui n'ont pas dépassé en valeur \$50 pendant les deux premières années. Actuellement, l'entretien de cette érablière n'exige pas plus qu'une couple de journée de travail, chaque année, à part le temps de la fabrication du sucre chaque printemps. Dans l'espace de dix à douze ans, croyons-nous, ce cultivateur a donc réussi à donner une valeur de \$800 à une sucrerie qui valait il y a dix à douze que \$200.

Si le temps et l'espace nous le permettaient, nous pourrions donner plusieurs autres exemples de ce genre qui pourraient être suivis dans toutes les anciennes paroisses de nos campagnes, et augmenter d'autant la richesse de notre pays.

Le danger de voir diminuer outre mesure les bois nécessaires à la construction, à l'industrie comme pour le chauffage, et la perspective de voir nos forêts doubler et tripler même de valeur si nous savions les bien entretenir, les multiplier même là où le sol est impropre à d'autres cultures, ont frappé les esprits prévoyants. Le cri d'alarme en est jeté par la "Société forestière de la Province de Québec" qui proclame bien haut l'urgence des reboisements. C'est à cette œuvre de désintéressement que les membres de cette association convient tous les cultivateurs du pays. Puissent-ils recevoir le concours des sociétés d'agriculture et des cercles agricoles qui se sont imposé la noble tâche de protéger l'agriculture, et des cercles agricoles qui ont entrepris la belle mission de protéger l'agriculture, au moyen d'une grande émulation. Le concours unanime de toutes ces sociétés, réuni à la société forestière, sera le plus grand bienfait agricole rendu au pays.

La 2me convention annuelle de l'Association forestière de la Province de Québec, a eu lieu dans cette